



Groupe d'impulsion « Acteurs de quartier » Synthèse des échanges

I. RESUME

Afin de mener les travaux du GI, 10 personnes ont été consultées (questionnaire écrit et/ou présence en réunion). Sur la base des 10 propositions présentées aux participants, les discussions ont mené à retenir 1 mesure qui sera déclinée en deux axes, actions mises en place à court terme d'une part, et d'autre part les pises à approfondir sur le long terme.

Identifier et développer un réseau d'acteurs qui agissent à l'échelle du quartier sur les déterminants qui favorisent l'adoption d'une alimentation équilibrée et la pratique de l'activité physique, afin de mettre en place notamment les actions suivantes :

- A court terme (QUICK WIN) :

- **Identifier les besoins relatifs à l'alimentation et à l'activité physique ainsi que les leviers et les freins à l'adoption d'une alimentation équilibrée et à la pratique d'une activité physique.**
- **Identifier l'offre en matière d'alimentation équilibrée et de pratique de l'activité physique et communiquer sur celle-ci dans un langage clair, qui corresponde au contexte et réponde à l'expression des besoins.**

- A moyen et long terme :

- **Mener une réflexion critique et collective sur les contextes des habitants par rapport à l'alimentation et à l'activité physique, en prenant en compte les dimensions intergénérationnelles et culturelles ;**
- **Développer des projets liés à l'activité physique et la lutte contre la sédentarité.**

De manière générale, les participants ont souligné l'importance de la démarche consultative et souhaitent favoriser ce type de rencontre. Ils se sont prononcés sur l'ensemble des modalités d'application, néanmoins ils ont particulièrement insisté sur l'importance de mettre en place des actions **concrètes, à long terme, adaptées aux publics** et impliquant **l'ensemble des acteurs**. Si la question des moyens matériels et **financiers** est bien entendu incontournable, la **volonté institutionnelle et politique** émerge également comme un élément clé afin d'élaborer ce type de projets. Enfin, deux principes doivent présider à l'action : **impliquer les habitants et accorder une attention particulière aux publics fragilisés**, en restant vigilant par rapport aux postures professionnelles, afin d'éviter tout jugement social.

II. PROCESSUS DE CONSULTATION

1. Aperçu général des résultats des contributions écrites

- 7 contributions écrites prises en compte dans le calcul¹ ;
- 6 propositions (sur 10) ont été jugées incontournables par plus de la moitié des participants ;
- en croisant les critères incontournables et court terme, la proposition 7 arrive en tête, elle est soumise aux participants comme la base de travail pour le Quick Win, qui pourrait être enrichie par d'autres propositions, et par les commentaires formulés par les participants dans le cadre de l'enquête ;
- néanmoins, la proposition 1 est jugée incontournable par l'ensemble des participants ; une reformulation qui rassemble les propositions 1, 2, 3 et 5 (qui sont liées) est communiquée aux participants ;
- enfin, les propositions supplémentaires formulées dans les contributions sont également communiquées aux participants.

2. Réunion du groupe d'impulsion

2.1 Commentaires généraux en lien avec la démarche et la thématique

Les participants soulèvent les éléments suivants :

- Dans la mesure où la proposition 1, qui concerne l'identification et le développement d'un réseau d'acteurs, a été jugée incontournable par l'ensemble des participants, le groupe décide d'en faire l'unique recommandation pour cette thématique, qui sera déclinée en deux axes : actions mises en place à court terme d'une part (Quick Win), et d'autre part pistes à approfondir sur le long terme. Cette manière de procéder permet de rencontrer les préoccupations exprimées dans le cadre de l'enquête écrite et formulées pendant la réunion. Elle permet également de prendre en considération la majorité des éléments jugés incontournables.
- en effet, il convient d'abord d'identifier et de développer un réseau et ensuite utiliser cette importante dynamique de réseau pour soutenir et développer des actions ;
- **Deux principes doivent présider à l'action : impliquer les habitants et prendre et accorder une attention particulière aux publics fragilisés, en restant vigilant par rapport aux postures professionnelles, afin d'éviter tout jugement social.**
- Ces mesures doivent aussi constituer une porte d'entrée pour travailler sur les facteurs environnementaux et les déterminants sociaux de la santé.

2.2 Travail sur la mesure et ses modalités

a) Formulation

Formulation initiale

« Identifier et développer un réseau d'acteurs qui agissent à l'échelle du quartier sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et de leurs déterminants »

Commentaires

¹ Prise en compte du quali pour la Bobine
APES-ULG/AGR PIL/WALAP/17041

- la proposition 7 pourrait constituer le volet « Quick Win » de la proposition, mais d'un point de vue chronologique, il convient de mettre en place un réseau et ensuite utiliser ce réseau pour diffuser de l'information ;
- les propositions 5 et 2 constitueraient les dimensions sur lesquelles il convient de travailler à plus long terme.

Formulation finale

Identifier et développer un réseau d'acteurs qui agissent à l'échelle du quartier sur les déterminants qui favorisent l'adoption d'une alimentation équilibrée et la pratique de l'activité physique, afin de mettre en place notamment les actions suivantes :

- A court terme (QUICK WIN) :

- Identifier les besoins, les leviers et les freins ;
- Identifier et communiquer sur l'offre, dans un langage clair, qui corresponde au contexte et réponde à l'expression des besoins.

- A moyen et long terme :

- Mener une réflexion critique et collective sur leur contexte par rapport à l'alimentation et à l'activité physique, en prenant en compte les dimensions intergénérationnelles et culturelles ;
- Développer des projets liés à l'activité physique et la lutte contre la sédentarité.

b) Modalités d'application

Pour rappel, deux principes doivent présider à l'action : impliquer les habitants et accorder une attention particulière aux publics fragilisés, en restant vigilant par rapport aux postures professionnelles, afin d'éviter tout jugement social.

Il convient de garantir la prise en compte des inégalités.

La question des moyens financiers et matériels est bien entendu centrale, néanmoins on constate que la volonté institutionnelle et politique revêt également une importance capitale.

Acteurs

- Communes : elles vont bientôt réécrire leur plan stratégique transversal, c'est peut-être l'occasion d'impulser cette vision transversale, en insistant sur les aspects opérationnels et concrets ;
- Échevins compétents
- Eventuellement les provinces s'il s'agit d'une approche supra-communale
- Centres sportifs locaux
- Ecoles
- Maisons de jeunes
- Mouvements de jeunesse
- CLPS
- Médecins (la proposition du sport sur ordonnance n'est pas tout à fait consensuelle dans la mesure où d'une part, les personnes les plus précarisées n'ont pas forcément de médecin généralistes et se retrouvent donc exclus, et d'autre part, prescrire du sport à des publics qui n'ont pas d'accès à une infrastructure, comme par exemple un espace vert, est inutile. Il convient plutôt de développer une vision d'action sur l'environnement et d'améliorer le cadre de vie).
- Maisons médicales
- Centre culturels

- Bibliothèques
- Associations d'Education Permanente
- Services sociaux et alimentaires
- PSE
- CPAS
- Aide alimentaire
- PCS
- Coordinations sociales sur certaines communes
- Initiatives citoyennes, collectifs de citoyens qui ont offres concrètes : ville en transition, potagers collectifs, GAC, ...
- ONE
- Acteurs de la mobilité
- Acteurs du logement : société logement public
- Educateurs de rue
- ISP
- L'alpha
- Services handicontact
- Commissions consultatives communales (aînés, personnes handicapées...)
- Afin de mettre en place ce réseau d'acteur, il conviendrait d'attribuer un rôle de **coordinateur** ; il conviendra de préciser les qualités et compétences pour assumer ce rôle, néanmoins une connaissance en matière de promotion de la santé ainsi que du territoire donné pourrait constituer deux balises.
- **Il est indispensable de travailler de manière intersectorielle, en collaborant à l'échelle du quartier.**
- **Il convient également d'instaurer une relation de confiance, de créer du lien entre les acteurs afin de mettre collectivement en place les projets.**

Facilitateurs

- plan stratégique transversal (Communes) qui pourrait constituer un levier ;
- volonté des décideurs politiques communaux, priorisation ;
- réflexion coordonnée des acteurs de quartier sur la manière d'utiliser les moyens existants ;
- formation, accompagnement des professionnels ;
- disponibilité de lieux où le réseau peut se formaliser, se rencontrer et être accessible physiquement et culturellement (pour que les citoyens aient également leur place) ;
- utiliser les diagnostics déjà effectués et y puiser les éléments pertinents ;
- être accompagné, laisser du temps pour être à l'écoute des gens ;
- diversifier les canaux de communication et utiliser les relais informels ;
- adapter l'offre à ce que les gens expriment comme besoin ;
- développer et mobiliser des compétences en matière de promotion de la santé ;
- s'appuyer sur le dispositif d'éducation permanente, de cohésion sociale et de promotion de la santé.

Freins

- plusieurs réseaux d'acteurs se penchent sur différentes thématiques sans forcément se coordonner ;
- financement d'une offre (services et infrastructures) par structures publiques, ou espaces publics ;

- vision de la promotion de la santé - déterminants de la santé ;
- représentation sociale de l'activité en matière d'alim/AP ;
- illettrisme, fracture numérique ;
- manière de communiquer, difficultés pour toucher l'ensemble de la population ;

Indices de progression/résultat

Au bout de 2 ans/dans les 2 ans :

- mise en place effective du réseau
- identification de l'offre, des acteurs etc...
- mise en place d'une coordination
- diversité des acteurs impliqués (représentatifs des différents déterminants de santé)
- formalisation
- traduction en actions concrètes, avec quel impact ? A plus long terme

Il convient également de définir et mettre en place des actions concrètes à long terme.

Autres remarques

- Autres acteurs : importance de porter un regard critique sur l'environnement alimentaire, en ce compris sur l'impact des lobbys sur les comportements alimentaires ; certains acteurs s'interrogent sur la question d'un conflit d'intérêt ou du moins d'une tension pour certains programmes (de type ViaSano) ;
- importance de réfléchir sur le rôle et une éventuelle collaboration avec les commerçants.

2.3 Autres propositions évaluées comme incontournables dans le cadre de l'enquête

Les propositions majoritairement jugées incontournables dans le cadre de l'enquête ont été prises en considération dans la formulation de la mesure sous ces deux volets.

La proposition 11 est néanmoins jugée importante ; il conviendrait d'accorder une attention particulière aux publics dont le statut socio-économique est plus faible mais il s'agit d'une opportunité de les intégrer dans un processus avec les quartiers et de gommer les différences.

III. CONCLUSION

A l'issue de la phase de consultation, le GI Acteurs de quartier est en mesure de formuler la proposition suivante, qui se décline en actions QUICK WIN et en actions à mettre en œuvre sur le long terme :

Identifier et développer un **réseau d'acteurs** qui agissent à l'échelle du quartier sur les déterminants qui favorisent l'adoption d'une alimentation équilibrée et la pratique de l'activité physique, afin de mettre en place notamment les actions suivantes :

- A court terme (QUICK WIN) :

- Identifier les besoins, les leviers et les freins ;
- Identifier et communiquer sur l'offre, dans un langage clair, qui corresponde au contexte et réponde à l'expression des besoins.

- A moyen et long terme :

- Mener une réflexion critique et collective sur leur contexte par rapport à l'alimentation et à l'activité physique, en prenant en compte les dimensions intergénérationnelles et culturelles ;
- Développer des projets liés à l'activité physique et la lutte contre la sédentarité.